

Conduire une activité de production de PPAM

UCARE du BP REA

🎓 Formation diplômante en présentiel

Deux sessions :
du 4 au 15 mars 2024
du 15 au 26 avril 2024



OBJECTIFS

Conduire une activité de production des plantes aromatiques médicinales et à parfum dans le respect de la réglementation en tenant compte des caractéristiques des plantes, de l'environnement et du marché.

Compétences visées :

- Elaborer l'itinéraire technique de la production.
- Réaliser les travaux de l'atelier

CONTENU DE LA FORMATION

- **Contexte économique des PPAM et règlementation de la production en Agriculture Biologique** (7H)
- **Choix des plantes** en fonction du contexte (7H)
- **Séchage des plantes** (7H)
- **Botanique** relative aux Familles de PPAM (7H)
- **Techniques de production** théorie et pratique sur le terrain (42H) :
implantation des cultures : approvisionnements, modes de multiplication
plantation, fertilisation, entretien sanitaire des cultures, irrigation, choix des outils
règlementation AB et contexte d'installation en AB.
récolte, rendements, temps de travaux
résultats technico économiques.

Intervenants-es :

- M. Botton, formateur PAM et botanique au CFPPA
- Ph. Schoeffert, technicien Distillation
- S. Segrettain, producteur distillateur
- Auditeur ECOCERT

i RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161

📍 **LIEU :** Locaux du CFPPA, visites sur domaines agricoles en PPAM

🕒 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00

📅 **PROCHAINE SESSION :**
du 4 au 15 mars 2024
du 15 au 26 avril 2024

👤 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Stagiaires BPREA
- Salariés·ées
- Exploitants·tes agricoles
- Autres publics

✅ **PREREQUIS :** aucun

100 % de réussite à l'examen (2023)

90 % de satisfaction (2023)

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Martial BOTTON, référent pédagogique
04 75 26 90 43 | martial.botton@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2024 - STAGIAIRE BP

COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site moncompteformation.gouv.fr (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation)
- VIVEA (soumis à acceptation) : 1 260,00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/>
- Personnel : 875,00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, Pôle Emploi...) : 875,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Au cours de la formation, pour une plante choisie, vous indiquerez ses caractéristiques botaniques, le cadre réglementaire de sa commercialisation et expliquerez les différentes opérations relatives à sa mise en place et sa conduite culturale.

- Attestation de suivi de formation

Selon le statut : validation d'une UCARE du BPREA

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).
- Matériel agricole : tracteurs, matériel attelé, motoculteur, outils à main.
- Transformation : unité de distillation, alambic de 400 litres, séchoir à plantes
- Salle informatique et CDI
- Prêt d'ouvrages spécifiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Etude de cas
- Travaux de mise en pratique en sous-groupe
- Botanique appliquée



DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir pour les visites. Prévoir une tenue adaptée aux activités de terrain.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

WWW.CFPPA-NYONS.FR

